

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2022**

N° 2022-069

L'an deux mil VINGT DEUX, le VINGT-CINQ du mois de NOVEMBRE, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier de CONIHOUT, Maire.

Date de Convocation :
18/11/2022

Etaient présents : Messieurs Olivier de CONIHOUT, Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, David PETITON, Philippe BOSQUET, Philippe HERITIER, Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT

Date d'Affichage :
21/11/2022

Nbre de Conseillers :
En Exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Absents excusés : Monsieur Christophe TIRARD

Pouvoirs :
- Monsieur Christophe TIRARD à Monsieur Philippe HERITIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°4

Suite au règlement de trois factures concernant le programme de remplacement de l'éclairage public par le SDE, il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'intégrer la participation du SDE suivant l'écriture suivante (investissement) :

Dépenses		Recettes	
21534 : Réseaux d'électrification	-133 240	13258 : Autres groupements	-133 240
21534 (041) : Réseaux d'électrification	133 240	13258 (041) : Autres groupements	-133 240
TOTAL	0	TOTAL	0

Les membres du Conseil Municipal acceptent la proposition à l'unanimité.

Certifié exécutoire compte tenu de la publication et de la transmission en Préfecture le 28/11/2022.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le registre dûment signé
Le Maire
Olivier de CONIHOUT*

